

CONVENTION N° E2015 – IFPS CROIX-ROUGE
ARTICLE 2.4 – COMMUNICATION
FICHE RECAPITULATIVE

- L'IFPS Croix-Rouge s'engage à mentionner sur le site internet de l'institut le lien vers le site institutionnel de la Région :

<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/>

- L'IFPS Croix-Rouge s'engage à mentionner sur le site internet de l'institut les données financières suivantes relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement versées par la Région :

Subvention de Fonctionnement	2010	2011	2012	2013	2014
	2 368 618,35€	2 568 310,00€	2 744 972,00€	2 696 069,00€	2 696 069,00€

La prise en charge financière 2014/2015 des formations par la Région est de :

- ↳ 101 élèves / 134 élèves formés en Aide-soignant
- ↳ 29 élèves / 61 élèves formés en Auxiliaire de puériculture
- ↳ 319 élèves / 341 élèves formés en Soins Infirmiers
- ↳ 19 élèves / 21 élèves formés en Ambulancier *(à mettre à jour à l'autre session de 20)*

Subvention d'Investissement	2012	2013	2014
	Pas de subvention sollicitée	3 325,00 €	12 636,00€

- L'IFPS Croix-Rouge s'engage à mentionner sous une rubrique « vie étudiante » du site internet de l'institut :

↳ le lien relatif au guide des aides de la Région :

↳ le lien vers la page de téléchargement de Supercapps avec vidéo teaser + le logo et le QR Code :

<http://www.supercapps.com/>



<https://www.champagne-ardenne-guide-des-aides.fr/lesaides/Pages/accueil-aide.aspx>

↳ les données statistiques et financières suivantes relatives aux bourses en formation paramédicale versées par la Région :

IFPS CROIX ROUGE	Année scolaire 2014/2015		
	Nombre de boursiers	Montant total attribué	Montant moyen d'une bourse
Sur l'IFSI	236	717 495,25 €	3 040 €
Sur l'IFAS	95	302 703 €	3 186 €
Sur l'IFAP	44	152 802,80 €	3 473 €
Sur l'IFA	28	42 126,35 €	1 505 €
TOTAL	403	1 226 564,40 €	3 044 €